

# Commune de SMARVES

Terrain cadastré : lieu-dit "La Grotte Saint-Felix", section AT n°353

## Lotissement "SAINT FELIX"

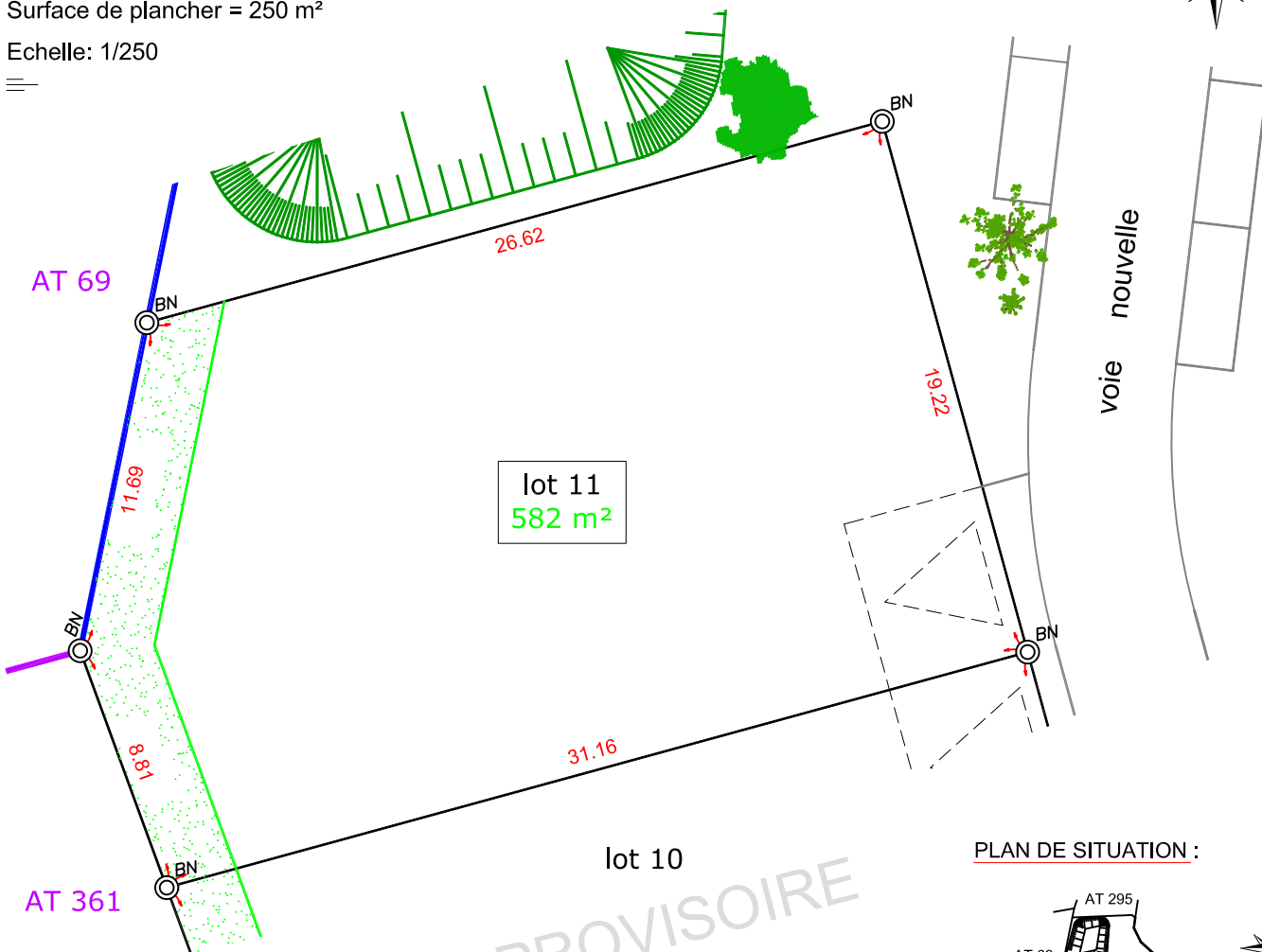
Permis d'aménager n°PA 086 263 16 A0001 en date du 7 décembre 2016



### PLAN DE VENTE DU LOT 11

Surface de plancher = 250 m<sup>2</sup>

Echelle: 1/250



lot 11  
582 m<sup>2</sup>

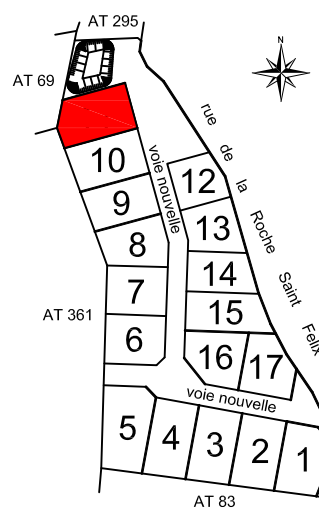
lot 10

PLAN PROVISOIRE

#### LEGENDE

- Borne nouvelle
- Application cadastrale
- Limite définie par le certificat de garantie foncière dressé le 28/08/1990 par M. Michel RAGOT, géomètre-expert foncier à POITIERS
- Accès privatif 6mx5m imposé non clos sur voie
- Haie de 2.5m de large sur partie privative
- Arbre, arbuste à planter

#### PLAN DE SITUATION :



Notas : Découpage des lots et tracé des accès imposés à partir du fichier informatique (15025 TOPO Rue de la Roche Saint Felix LOT 07 03 2016 V2.dwg) transmis par le B.E.T. PLAN URBA SERVICES. Les contraintes architecturales et les servitudes sont mentionnées dans le règlement, sur le plan de composition du lotissement et sur le schéma des contraintes urbaines. Les distances sont mesurées à l'horizontale.

Dossier : 817108 - CB

Date : 7 août 2017

**SELARL BRANLY-LACAZE**  
12 rue Eugène Chevreul - ZI République II  
86000 Poitiers  
Tel : 05-49-41-23-11  
poitiers@branly-lacaze.com

